

CIKELA

Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°11, Juillet 2007



**Assemblée
Permanente des
Chambres d'
Agriculture du
Mali**

SOMMAIRE

- 1 077 100 \$ US pour renforcer les capacités des organisations de producteurs de coton du Mali ;
- MISTOWA forme en NTIC les Chargés d'Information et de Communication des Chambres Régionales d'Agriculture du Mali.

1 077 100 \$ US pour renforcer les capacités des organisations de producteurs de coton du Mali

L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) a négocié et obtenu un appui financier de 1 077 100 \$ US de l'Association pour le Développement International (Banque mondiale), en sa qualité de gestionnaire des fonds d'aide accordés par le Japon à travers le Fonds de Développement Social du Japon.

L'accord de subvention a été signé le 09 mars 2007 au cours d'une cérémonie organisée à cet effet dans la salle de conférence de l'APCAM.



Le Président de l'APCAM recevant l'accord du Représentant Résident de la Banque Mondiale au Mali



Photo de famille à la signature de l'accord de gauche à droite : Le Ministre de l'Agriculture (M. Seydou TRAORE), Le Président de l'APCAM (M. Bakary TOGOLA), Représentant Résident de la Banque Mondiale (M. Alassane DIAWARA), le Ministre de l'Economie et des Finances (M. Abou Bakar TRAORE).

Cette subvention a pour objectif d'accroître la compétitivité du secteur coton et de réduire la pauvreté rurale, à travers un programme de renforcement des capacités des organisations de producteurs de coton.

Ce programme devra donner plus de pouvoir aux petits producteurs de coton de gérer, dans un cadre participatif et inclusif, le développement de leurs affaires et de prendre part efficacement dans les débats de politique et de prise de décision dans le cadre du programme de réforme du secteur coton.

Le programme comprend deux composantes :

1^{ère} composante : Renforcement des capacités pour les organisations de producteurs de coton et une campagne de sensibilisation publique en faveur de ces producteurs de coton à travers :

1. une assistance opérationnelle aux Organisations de Producteurs de Coton (OPC) afin de renforcer leur capacité de gestion ;

2. l'octroi de petites subventions à des Organisations de Producteurs de Coton (OPC) éligibles pour le programme de renforcement des capacités visant à accroître la capacité des producteurs de coton en organisation et en gestion, en résolution de conflit, en plaidoyer, en maîtrise de techniques de l'information et dans le domaine de l'amélioration de la qualité et de la productivité du coton ;
3. l'octroi d'une assistance technique dans le but d'assumer les campagnes d'information, d'éducation et de communication en vue de promouvoir la compréhension par les producteurs de coton des réformes de privatisation du secteur cotonnier et de les éduquer en vue du développement de la communauté et des coopératives de producteurs et des opportunités émergentes dans un environnement de libéralisation,
4. l'octroi d'une assistance technique en vue de pouvoir conduire une étude sur la gestion des intrants des producteurs aussi bien que d'autres études si besoin en est ;
5. l'organisation d'ateliers régionaux avec des représentants des secteurs public, privé, des institutions responsables du marketing et des OPC nationales, pour permettre une pleine participation des producteurs de coton dans les débats des réformes.

2^{ème} composante : Coordination et gestion des subventions

Assistance pour une coordination et une gestion au jour le jour des activités du projet aussi bien que pour l'exécution du suivi et de l'évaluation des enquêtes, des analyses de participation de l'implémentation et de l'impact du projet, tout comme son bilan à mi parcours.

En rappel, ce projet fait suite à un financement de deux cent millions (200 000 000) de F CFA par le Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes (PASAOP- Banque Mondiale) pour conduire un programme prioritaire de renforcement des capacités des Sociétés Coopératives de Producteurs de Coton et de leurs unions au cours du dernier trimestre de l'année 2006.

Actuellement, les procédures pour le choix d'un Coordinateur Technique pour la mise en œuvre du programme sont en phase d'être bouclées. Le programme va démarrer en août 2007 et prendra fin en décembre 2008.

MISTOWA forme en NTIC les Chargés d'Information et de Communication des Chambres Régionales d'Agriculture du Mali.

Les 3, 4 et 5 juillet 2007 s'est tenu au Cyber Café de la SOTELMA de Ségou la formation des Chargés d'Information et de Communication (CIC) des Chambres Régionales d'Agriculture du Mali (CRA) sur l'utilisation de la plate-forme d'information commerciale agricole en Afrique de l'Ouest (www.tradenet.biz). Tradenet, grâce à son interface web-GSM permet d'accéder gratuitement à l'information commerciale agricole à travers Internet et les téléphones portables, au bénéfice de la profession agricole.



Photo de famille de la formation

Financée par le Programme d'Appui aux Réseaux Régionaux de Systèmes d'Information de Marché et de Commerce en Afrique de l'Ouest (MISTOWA), la formation a regroupé les CIC des 9 CRA du Mali, 2 cadres de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) et 2 cadres du Projet de Renforcement de l'Interface entre les Etats et les Chambres d'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest (PRIECA-AO).

Elle avait pour objectifs de :

1. Définir ce qu'est un CIC ;
2. Connaître les services attendus d'un CIC ;
3. Comprendre et maîtriser TradeNet via le web ;
4. Comprendre et maîtriser TradeNet via le téléphone portable.

A titre de rappel, dans le cadre de ses orientations stratégiques, MISTOWA a tenu du 06 au 08 septembre 2006 à Cotonou (République du Bénin) une Formation internationale sur le renforcement des Systèmes d'Information de Marché (SIM).

Concernant le Mali, deux plans de formation avaient été établis respectivement pour le Réseau des Chambres d'Agriculture du Mali et pour les autres partenaires nationaux de MISTOWA (Afrique Verte, ROESAO, AMEPROC, CONOESAM, etc.).

Pour ce qui concerne le Réseau des Chambres d'Agriculture du Mali, la présente session constitue la seule activité programmée. Pour les autres partenaires nationaux de MISTOWA, deux formations ont été réalisées respectivement en novembre 2006 et en mars 2007. Une 3^{ème} formation est programmée en septembre 2007.



Intérieur de la salle de formation

Afin d'accomplir pleinement les tâches qui leur sont assignées, les participants ont souhaité que MISTOWA mette à leur disposition :

- Des tableaux d'affichage pour une meilleure diffusion de l'information commerciale agricole au niveau des CRA ;
- Des cartes de recharge et la connexion Internet pour assurer la remontée de l'information commerciale agricole sur Tradenet et sa diffusion au bénéfice des producteurs ;
- Une deuxième formation en fin août pour consolider les acquis de la présente ;
- Une mission d'appui technique et de suivi de la formation dans trois CRA



Intérieur de la salle de formation

**L'APCAM produit chaque jour une
Revue de Presse du Développement
Rural au Mali :**

Pour la recevoir : ibrahim.sidibe@apcam.org

Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299
Bamako/Mali Tél : 223 221 87 25
Fax : 223 221 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à www.apcam.org

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à cikela@apcam.org

NB : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.